

Nos Réf. : ES/CI

Compte rendu de la séance du conseil municipal du jeudi 14 novembre 2019

Le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie de Kunheim, le 14 novembre 2019, à 20 heures 30, sous la présidence de Eric Scheer, maire, en présence de 16 membres.
Absent : Didier Weisheimer.

1) Approbation du procès-verbal de la séance du 10 octobre 2019

Le procès-verbal de la séance du 10 octobre 2019 **est approuvé à l'unanimité** des conseillers municipaux présents à la séance.

2) Budget communal : décisions modificatives

Le conseil municipal **procède** à un ajustement des crédits budgétaires.

3) Titres permanents : actualisation

Le conseil municipal **actualise** le montant des loyers à compter du 1er janvier 2020 sur la base des indices INSEE correspondants.

4) Aménagement place du tertre : intervention ADAUHR et plan de financement

Le conseil municipal **approuve** le planning prévisionnel ainsi que le plan de financement actualisé de l'opération.

5) Règlement des ATSEM : actualisation

Le décret n° 2018-152 du 1er mars 2018 portant diverses dispositions statutaires relatives aux agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles – article 1 – redéfinit les missions de ces personnels et entérine l'évolution de leur rôle et le renforcement des missions éducatives qu'ils remplissent sur le terrain.

Un titre V intitulé ATSEM et accueil des enfants à besoins éducatifs particuliers vient ainsi compléter la version précédente du Règlement des ATSEM (agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles) datant de 2014.

Le conseil municipal **est informé** que le maire validera prochainement la version actualisée du règlement de travail des ATSEM, qui sera notifiée aux personnels concernés et affichée dans les locaux de travail.

6) Rucher Gérard Husser : renouvellement de la convention d'occupation précaire

Le conseil municipal **reconduit** la concession autorisant Monsieur Gérard Husser à exploiter un rucher en forêt communale de Kunheim, aux mêmes conditions que celles existantes, pour une période de 9 ans, courant à compter du 1^{er} janvier 2020,

7) PLUi (plan local d'urbanisme intercommunal) : avis après arrêt du projet

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) est un document de planification qui définit un projet de territoire et détermine en conséquence les règles générales d'utilisation des sols.

Les études concernant l'élaboration du PLUi ont été engagées depuis 2016, et ont permis de définir un projet de territoire cohérent qui s'appuie sur la prise en compte du Schéma de Cohérence Territoriale Colmar-Rhin-Vosges.

Le Conseil Communautaire a tiré le bilan de la concertation et arrêté son projet de PLUi le 28 octobre 2019.

Comme le prévoit la procédure, les conseils municipaux sont saisis dans le cadre de la consultation officielle sur le projet de PLUi arrêté. En cas d'avis défavorable d'une commune membre sur les orientations d'aménagement et de programmation (OAP) ou les dispositions du règlement qui la concernent directement, le conseil communautaire devra délibérer à nouveau et arrêter le projet de plan local d'urbanisme à la majorité des deux tiers des suffrages exprimés.

Le Maire présente au conseil les documents du PLU intercommunal concernant la commune tels qu'ils ont été arrêtés par le Conseil Communautaire le 28 octobre 2019 : règlement écrit, règlement graphique (zonage) et Orientations d'aménagement et de Programmation (OAP).

Le conseil municipal **émet un avis favorable** au projet de PLUi arrêté.

8) BCK (basket club de Kunheim) : subvention pour frais d'arbitrage 2019

Le conseil municipal **approuve** le remboursement des frais d'arbitrage au BCK à hauteur de 2 054,88 € sur présentation des factures acquittées au cours de l'année 2019.

9) Refacturation au SIVU du Giessen : frais de personnel et divers – année 2019

Le conseil municipal **arrête** le montant des frais administratifs et de personnel de l'année 2019 qu'il y a lieu de refacturer au SIVU du Giessen

10) Déclarations d'urbanisme

Joël Obrecht rend compte des dossiers d'urbanisme examinés lors de la réunion de la commission technique du 14 novembre 2019 :

la demande de permis de construire de :

- **Jérémie Demma** pour la construction de 4 logements rue Albert Schweitzer en zone UA, section 5 parcelle 379, surface de plancher 268 m², COS résultant de 0,49 pour un COS maxi de 1.

les déclarations préalables déposées par :

- o **Immobilière Joshua** pour une division foncière en vue de construire au lieu-dit Himmelreich,
- o **Dietmar Petersik** pour la pose de deux fenêtres de toit au 13, rue des Noyers,
- o **Denis Rung** pour la pose de dix panneaux photovoltaïques au 14, rue des Noyers.

11) Compte rendu des commissions communales et des structures intercommunales

Commissions communales

15.10.19	J. K. Ritzenthaler	AG de l'Amicale Jules Verne
16.10.19	E. Scheer	Comité communal consultatif des SPV
17.10.19	S. Edel	Conseil d'école maternelle
17.10.19	J. K. Ritzenthaler	Commission espaces verts
04.11.19	D. Gault	Conseil d'école élémentaire
14.11.19	J.Obrecht	Commission technique et urbanisme

Structures intercommunales

14.10.19	E. Scheer	CCPRB – conseil communautaire
15.10.19	D. Gault	AGIMAPAK
28.10.19	E. Scheer	CCPRB – conseil communautaire PLUI
07.11.19	E. Scheer	Comité directeur du SYMAPAK

12) Délégations du conseil au maire : décisions prises par délégation

Dans le cadre de la délégation du conseil (article L 2122-22 du CGCT) le maire informe les conseillers :

- **Droit de préemption** : **Eric Scheer** informe les conseillers que, en lien avec le Président de la com com Pays Rhin-Brisach, il a renoncé à faire valoir le droit de préemption de la commune, sur :

- o deux immeubles bâtis rue des Vosges
- o un immeuble bâti rue des Pâquerettes
- o un immeuble bâti rue Ferdinand Béghin
- o un immeuble non bâti lieu-dit Schuhbosen
- o un immeuble non bâti lieu-dit Himmelreich

ces biens ne revêtant aucun intérêt public, ni par leur nature ni par leur situation.

- **Liste des marchés supérieurs à 1 000 € HT passés depuis le 2 octobre 2019 :**

N°	Titulaire	Objet	Montant € HT	Montant € TTC
1	CLAIRE VOILAGE	SDF - NETTOYAGE DOUBLE RIDEAUX	1 358,23	1 629,87
2	MISTRALCOM	EJV - ORDINATEURS	1 696,00	2 035,20
3	BLASY SA	RUE SCHWEITZER - POTEAU INCENDIE	2 126,00	2 551,20
4	TRADEC	VOIRIE - ENROBES	2 600,00	3 120,00
5	TRADEC	VOIRIE - PONTAGE FISSURES	6 000,00	7 200,00
6	TRADEC	RD4 - DALLES ET ENROBES	11 805,00	14 166,00
7	MEAZZA MARBRERIE	CIMETIERE - CAVURNE	7 841,00	9 409,20

- **Ouvrage « mémoire de vies » - liste des bénéficiaires à titre gratuit :** conformément à la délibération du 17 janvier 2013 le maire a offert ou offrira un ouvrage gratuit aux personnes ci-après :

	Nom	Fonction/service	nombre
90-92	POPAY et deux agents du Mause	Fresque salle des fêtes	3

13) Divers

a) Calendrier :

- **Vente de bois** – salle Kegreiss : **samedi 23 novembre 2019 à 14 heures**
- **Banque alimentaire – collecte 2019** : **Semaine du 25 au 29 novembre**
- Prochaine séance du conseil municipal : **jeudi 12 décembre 2019 à 20 heures 30**

- b) **Cadeau de cessation de fonction :** **André Gugelmann** ancien chef de corps du CPI a été distingué le 11 novembre 2019 de la médaille « grand or » pour 40 ans de services en qualité de sapeur-pompier volontaire. Il a quitté ses fonctions au sein du CPI après nomination au grade de capitaine honoraire. Le conseil municipal **approuve** l'attribution d'un bon cadeau en remerciement de son dévouement au service de la population.

Fait à Kunheim, le mardi 19 novembre 2019,
le maire,




Eric Scheer.